



Le 25 novembre, mobilisons-nous contre les violences faites aux femmes !

Engagée au quotidien pour les droits des femmes, **la FSU appelle à se mobiliser le 25 novembre** pour la **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**.

Les mobilisations féministes et syndicales et plus récemment le mouvement #Metoo ont imposé le grave sujet des violences faites aux femmes dans le débat public et politique. La prise de conscience collective de ce fléau, les actions et la détermination syndicale ont pour objectif d'**obliger les employeurs à un devoir d'exemplarité et de tolérance zéro en la matière**.

DES CHIFFRES INSUPPORTABLES

Chaque année, en France :

- On compte plus d'une centaine de féminicides par an alors que 65% des victimes avaient saisi la justice
- 225 000 femmes sont victimes de violences de la part de leur conjoint ou ex-conjoint
- 1 femme est victime de viol ou tentative de viol toutes les 6 minutes. Seulement 12% portent plainte et seuls 0.6% des violeurs sont condamnés
- Près d'un enfant sur 10 est victime d'inceste ; 77% des victimes sont des filles et 95% des mis en cause sont des hommes

Au travail :

- 1 femme sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail
- 80% des femmes estiment qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail
- 25% des agressions sexuelles et 5% des viols se produisent sur le lieu de travail
- 20 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour. 8000 par an ont lieu sur un lieu de travail
- 57% des salarié-es s'estiment mal informé-es sur le harcèlement sexuel
- Seuls 3 cas de violence sur 10 sont rapportés à l'employeur
- 40 % des agresseurs présumés ont été sanctionnés

Le Président de la République et ses gouvernements successifs multiplient les déclarations et les promesses mais sans dédier de moyens suffisants.

Un rapport de la Fondation des femmes estime que l'Etat consacre un budget 15 à 30 fois inférieur aux besoins à la lutte contre ces violences. La Cour des comptes va dans le même sens, en dénonçant le manque criant de moyens engagés pour les politiques publiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

La FSU exige du gouvernement qu'il consacre enfin un budget à la hauteur des enjeux : au moins 3 milliards d'euros.

La FSU exige une loi cadre pour repenser le système en profondeur : de la détection à la protection et à la réponse pénale.

La FSU exige un financement ambitieux des cellules d'écoute dans la fonction publique (dispositif VDHA) pour rendre ces leviers opérationnels et protéger les agentes sur l'ensemble du territoire et dans tous les services.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LE 25 NOVEMBRE, MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !

LES REVENDICATIONS DE LA FSU POUR LES ÉLÈVES

L'École joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations mais aussi dans la prévention des violences sexistes et sexuelles par son rôle d'éducation à l'égalité et à la sexualité et à la vie affective.

- La FSU demande le **renforcement des formations** de toutes et tous les professionnel·les en charge de l'accueil spécifique des usagè·res victimes et des équipes pluri-professionnelles permettant le repérage de ces situations.
- Des **procédures rigoureuses et claires** doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes liés à la protection.
- Le déploiement à l'École d'une **campagne de sensibilisation** à ces violences à destination des élèves.

Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective. Les personnels doivent être formés pour la prendre en charge.

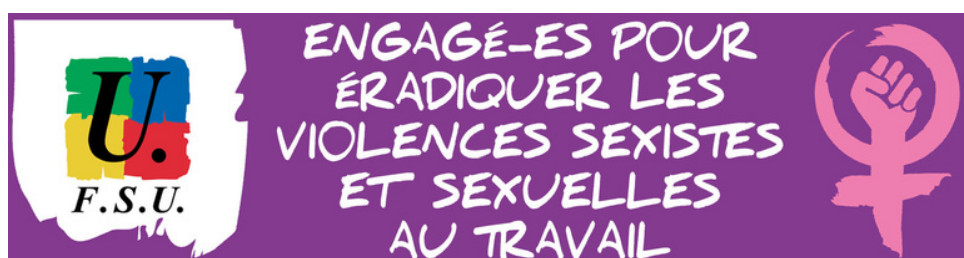
LES REVENDICATIONS DE LA FSU POUR LES PERSONNELS

- Les engagements pris dans le cadre des plans d'action égalité professionnelle doivent se concrétiser partout : **les dispositifs d'écoute de traitement et d'accompagnement des victimes doivent être financés** pour devenir effectifs et connus par tous et toutes les agent·es. et permettre une véritable prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail.
- Les élu·es VDHA doivent être **doté·es de moyens** pour mener à bien leurs actions syndicales et intégrer aux décisions en matière de lutte contre les VSS.
- Un **plan national ambitieux** doit être mis en œuvre pour prendre en compte et en charge des **conséquences des violences conjugales sur le travail**.
- **Abrogation de la journée de carence** pour les femmes victimes de violences
- **Autorisations spéciales d'absence** pour les victimes de violences intrafamiliales révélées au travail

LA FSU DANS L'ACTION, AUX COTÉS DES PERSONNELS !

- Partout, **la FSU intervient** pour **protéger la situation d'emploi et la carrière des victimes** (aménagement d'horaires, de poste, prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais etc...) et pour **obliger les employeurs à prévenir et faire cesser les violences**.
- **La FSU intervient dans les instances nationales et de proximité** (régionales, académiques, départementales...) pour exiger que les **plans d'égalité professionnelle soient financés à hauteur des enjeux** : des moyens pour la prévention et l'accompagnement des victimes doivent être dégagés sans délais.

La FSU appelle à participer aux différentes manifestations unitaires organisées partout en France aux côtés des collectifs féministes le 25 novembre.



Le livret FSU contre les violences sexistes et sexuelles au travail est en ligne :

<https://fsu.fr/livret-vsst/>